# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 NOVEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

## Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par N. Vignié, au City Hotel—75 esclaves.
Par G. E. Forstall, à midi, à la Bourse St Louis—Un lot de terre avec bâtisses rue Dumaine, entre Chartres et Royale, de la succession Tiburcio Lopez.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

LES VICTIMES DE L'INCENDIE.—Les incendies qui depuis quelque temps désolent la Nouvelle-Orléans, ont réduit à la misère des centaines de familles. Le comité chargé de recueillir des secours en faveur des victimes a déposé dans nos bureaux une liste de souscription. Nous recevrons avec reconnaissance les offrandes destinées à soulager d'honorables infortunes.

## Chinois et Américains.

La mission du ministre américain, M. Ward, en Chine, est toute une odyssée. Tandis que les Anglais attaquaient Pei-Ho, pour pénétrer de vive force dans cette rivière et la remonter jusqu'à Pékin, l'ambassadeur des Etats-Unis, plus patient ou plus habile, attendait paisiblement, à bord de son bâtiment, que l'empereur lui envoyât la permission de se rendre dans la capitale. M. Ward y a été reçu, en effet, et a réussi à faire ratifier le traité négocié par son prédécesseur, M. Reed.

Les Anglais, fort mécontents de ce succès de la diplomatie américaine, en contestent la valeur et disent que M. Ward, pour arriver à ses fins, a dû se soumettre à toutes sortes d'humiliations indignes du représentant d'un peuple libre. Il n'y a rien de fondé dans ces assertions malveillantes, et les lettres officielles et non-officielles reçues de Canton et de Hong-Kong prouvent jusqu'à l'évidence que la presse de Londres a odieusement calomnié nos compatriotes.

On s'est beaucoup amusé du singulier voyage de M. Ward à Pékin. Celui-ci aurait probablement préféré y arriver en voiture découverte, mais puisqu'on exigeait qu'il traversât le pays dans un chariot fermé, il pouvait bien, sans faire le sacrifice de sa dignité, souscrire à cette condition qui, après tout, ne lui imposait qu'un ennui. Le chariot était de ceux qui servent aux hauts dignitaires de la Chine, et non une cage, comme l'a dit le *Charivari* qui s'en est donné à cœur-joie aux dépens de notre pauvre ministre. Une voiture dans laquelle on est renfermé de manière à ne pouvoir en sortir ni à rien voir au dehors, est de fait une cage, nous en convenons, mais il suffisait que cette cage fût dorée et entourée d'une garde d'honneur pour avoir droit à un autre nom et sauver la situation.

M. Ward est entré à Pékin en parlementaire, plutôt qu'en ambassadeur. Qu'importe? Les Chinois, qui sont fort cocasses, on le sait, peuvent bien, s'ils en ont la fantaisie, empêcher un étranger d'admirer leur pays. L'essentiel pour notre ministre était d'arriver à Pékin, et il y est arrivé. Les Anglais s'y étant pris d'une façon plus brutale, ont été mitraillés, foudroyés et sont encore à l'ancre en dehors du Pei-ho.

Mais ce n'était pas tout que de se trouver installé dans un grand palais à Pékin. Il fallait arriver jusqu'à l'Empereur, lui présenter la lettre du Président Buchanan et solliciter de Sa Majesté la ratification d'un traité. Au premier mot qu'en toucha M. Ward, les commissaires chinois lui répondirent que rien n'était plus facile, mais qu'il lui faudrait accomplir le Ko-tow. Qu'est-ce que le Ko-tow? Une cérémonie fort simple qui consiste à s'agenouiller trois fois devant le céleste Empereur et à frapper neuf fois la terre du front. Mais Sa Majesté, voulant donner aux Américains un témoignage extraordinaire d'estime et d'amitié, daignent se contenter d'une génuflexion et de trois coups de crâne sur le parquet du palais.

Le ministre des Etats-Unis fit observer que malgré son profond respect pour l'Empereur il ne pouvait pas s'incliner devant lui autrement qu'il ne le faisait devant le Président. Il promit cependant de se courber très bas, afin d'ajouter à la solennité de l'entrevue, d'exécuter successivement, si on l'exigeait, neuf profondes inclinations. Il alla même plus loin et déclara qu'il consentirait à rester debout, et la tête découverte, tandis que Sa Majesté serait assise.

Le débat une fois engagé sur cette question d'étiquette, les commissaires chinois montrèrent un tact, une habileté et une politesse dont nous les aurions cru incapables. Ils insistèrent sur l'accomplissement de toutes les formalités, qui, dirent-ils, étant choses de convention et admises par l'usage, ne pouvaient humilier personne. D'ailleurs ne s'agenouille-t-on pas devant les souverains de l'Europe?

Notre ministre répondit assez fièrement que les citoyens américains ne se prosternaient que devant Dieu. Un des commissaires crut avoir découvert le moyen de tout concilier: dans votre lettre au premier ministre, vous demanderez, dit-il à M. Ward, une entrevue avec l'Empereur, et vous vous engagerez à vous conduire en présence de Sa Majesté comme vous le feriez en présence du président des Etats-Unis. En entrant dans la salle d'audience, vous vous inclinerez profondément, et au même moment deux chambellans se précipiteront vers vous et vous relèveront en s'écriant: "Ne vous agenouillez pas!" Puis un de ces officiers, prenant de vos mains la missive du président, la présentera à genoux à l'Empereur.

A cet innocent compromis M. Ward ne trouva rien à objecter, mais l'ingénieux expédient plut beaucoup moins à Sa Majesté qui en proposa un autre d'après lequel le ministre américain, à qui seraient épargnées les génuflexions et prosternations, devait néanmoins mettre un genou en terre ou s'incliner assez bas pour toucher le parquet de son doigt. M. Ward refusa de souscrire à cette proposition, bien que les ministres chinois lui criassent tous ensemble aux oreilles que si leur maître les envoyait un jour à Washington ils prendraient d'avance l'engagement formel de se prosterner neuf fois devant le président et même de brûler à ses pieds, comme devant une idole, des cassolettes d'encens!

La question n'ayant pu être vidée, l'audience ne fut pas accordée, mais l'Empereur donna l'ordre à son premier ministre d'apposer le Grand sceau au traité et de le faire remettre à M. Ward. Kwei-liang reçut l'épître avec une comique solennité, l'éleva à la hauteur de ses yeux, puis la plaça sur une table de laque autour de laquelle vint se ranger une garde d'honneur. Il y eut ensuite échange de politesses entre les Chinois et les Américains, les Chinois faisant en l'honneur de leurs hôtes grande consommation de nids d'hirondelles, et les Américains ingurgitant force thé à la plus grande gloire de leurs excellents amis et alliés.

Quant à l'échange des ratifications, elles ne pouvaient avoir lieu à Pékin, résidence de l'Empereur, puisque celui-ci n'avait pas accordé d'audience à M. Ward. L'ambassadeur américain se rendit à Pehtang, ville qui lui fut désignée par les ministres chinois, et là furent remplies les formalités d'usage.

M. Ward sera bientôt de retour aux Etats-Unis. Sa mission, quoiqu'en disent les Anglais, a été couronnée de succès, et cela sans qu'il ait été obligé de faire le moindre sacrifice d'amour-propre ou de dignité personnelle. L'histoire du chariot fermé a pu exciter la verve railleuse des chroniqueurs, mais après avoir ri on est obligé de convenir que l'ambassadeur des Etats-Unis s'est montré en tout point à la hauteur de la difficile mission dont l'avait chargé la confiance de son gouvernement. Nous avons, grâce à son intelligente habileté, un traité avec la Chine qui nous assure de grands et précieux avantages. Tâchons maintenant d'en tirer le meilleur parti possible dans l'intérêt du commerce du pays, de la science et de la civilisation moderne.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le navire *Guttemberg*, ayant à son bord le complément de la troupe de M. Boudousquié, est arrivé hier à la Balise et ne sera sans doute dans notre port aujourd'hui. L'ouverture du Théâtre de l'Opéra ne se fera donc pas attendre. La nouvelle salle est complètement terminée depuis deux semaines.

Les artistes arrivés par le Guttemberg sont:

Mademoiselle GEISMAR, première chanteuse, Stoltz et Falcon.
Madame MALLEVILLE, premier rôle.
Madame Ste ANGE, Mère Noble, première dugazon.
Mademoiselle BERTHILDE MANCHAL, Dugazon, première ingénuité amoureuse.
Madame BOYANT, seconde dugazon.
M. MELCHISSEDEC, Baryton.
M. BOYANT, premier rôle, jeune premier rôle.
M. PIVANT, Coryphée, taille, grande utilité.

## Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

**MORT D'UN JOURNALISTE.**

Nashville, 23 novembre—M. E. G. Eastman, rédacteur en chef de l'*Union & American* de Nashville, est mort d'apoplexie ce matin. On se rappelle que M. G. G. Poindexter, un de ses associés, a été tué ici dernièrement par M. Hall, éditeur du *News*.

**PERTE TOTALE DU STEAMER INDIAN.**

*Trois victimes et un grand nombre de passagers manquent.—Steamer naufragé.*

Sackville, N. B., 23 novembre—Le steamer annoncé par la goëlette Victoria, comme ayant échoué à Gasburo, et l'Indian, qui a quitté Liverpool, le mercredi, 9 du courant, allant à Portland, Maine. On l'attendait à Portland hier, avec des nouvelles de deux jours plus récentes que celles reçues par le Canada à Boston. L'Indian a échoué aux environs de Guyo, sur la côte de Nova Scotia, pendant d'épais brouillards et une mer orageuse. Il a touché les rochers et a été séparé en deux. Trois personnes ont péri. Une partie des passagers qui sont montés dans les bateaux ont pu arriver à terre, mais deux de ces derniers, complètement chargés de passagers, manquent jusqu'à présent, et l'on craint qu'ils aient péri.

Les informations que l'on a eues jusqu'ici, ont été données en grande partie par des bâtiments pêcheurs.

Aucun passager n'étant encore parvenu à un point où il pourrait communiquer avec le télégraphe, on ne sait rien à l'égard des nouvelles qu'apportait ce steamer. Du reste, il est à supposer que les lettres et les journaux s'ont pu être sauvés.

L'Indian était assuré en Angleterre.

Portland, 23 novembre—Le steamer Indian, capitaine W. Smith, qui a quitté Liverpool le 9 de ce mois pour se rendre dans ce port, s'est jeté sur la côte de Nova Scotia, le lundi, 21 de ce mois, et est totalement perdu. Il a frappé contre les rochers de Guys Bore, et immédiatement après, s'est séparé en deux. C'est le même naufrage qui a été signalé par le Victoria hier, qu'on avait supposé être le steamer Delta, de la ligne Cunard, faisant le trajet entre Halifax et Bermuda. Les avis reçus de Sackville sont très incomplets, par le motif qu'il n'y a pas de station télégraphique aux environs où le naufrage a eu lieu, et que cette partie de la côte est inaccessible. Le sort des passagers et de l'équipage n'est pas définitivement connu.

**TRAITÉ CLAYTON BULWER.**

Washington, 23 novembre—Les informations officielles qui ont été reçues au département d'Etat portent à présumer que le différend entre les Etats Unis et la Grande Bretagne, survenues au sujet de l'interprétation du traité signé entre Clayton et Bulwer, sera réglé sous peu d'une manière satisfaisante.

*Démission de D. B. Martin*—Washington, 23 nov—Daniel B. Martin, ingénieur en chef de la marine, a donné sa démission.

**AIDE OFFERTE A LA VIRGINIE.**

Richmond, Virginie, 23 nov—Le gouverneur Packer de la Pennsylvanie, a offert au gouverneur Wise le service de dix mille hommes pour être stationnés le long de la ligne de division entre la Virginie et la Pennsylvanie, à l'effet d'empêcher l'entrée en Virginie, de bandes d'abolitionistes ou autres qui voudraient pénétrer en cet Etat dans l'intention d'enlever Brown ou les autres prisonniers qui sont incarcérés avec lui.

*Nouvelle agitation en Virginie.*—Norfolk, Va. 23 novembre.—Une nouvelle cause d'agitation s'est déclarée ici par l'arrivée d'un messager de North Hampton, qui se trouve sur les frontières de l'Est de la Virginie, demandant que des volontaires se rendent à cette place, pour prévenir des menaces faites par les abolitionistes de vouloir affranchir les esclaves. Cette nouvelle a causé une grande agitation.

**MORT DE KIT CORSON.**

St Louis, 23 novembre—Le célèbre explorateur Kit Corson, est mort à Jaos, Jaos Co. Nouveau Mexique, le 31 du mois dernier.

**TROUBLES AVEC LES SIOUX.**

St Louis, 23 novembre—Le major Schoonover, agent indien pour les Sioux du Haut Mississipi, est arrivé à St. Joseph, Mo. Il rapporte que les tribus des Sioux entretiennent de mauvaises dispositions contre les blancs de leur contrée, contre lesquels ils ont juré une vengeance à mort. Il rapporte également que la rivière Sioux est navigable à 900 milles au dessus du confluent de cette rivière et du Missouri.

*Marché de New-York*, 24 novembre—La farine est en grande demande; il s'en est vendu aujourd'hui 13,000 barils à $4 90 et $5 la superfine. Le maïs a une tendance à la baisse; le jaune est coté 75 à 85 cts. Le porc est recherché à $16. Le whisky est coté 27 1/2.

*Marché de New York*, 23 novembre.—Café—Languissant sans changement dans les prix—prime Rio à 13 c. Coton—demande et ferme. Les ventes qui ont eu lieu pendant les trois derniers jours s'élèvent à 8,500 balles, y compris 3,500 balles en transit. Middling Orleans coté à 11 7/8 c. Mélasse languissante, à 50 la nouvelle à 40 c. l'ancienne. Sucre, ferme. Suif, très en demande, ainsi que pour l'exportation. Tabac—beaucoup en demande. Fret—pour l'Angleterre sans chargement, mais il y a augmentation pour celui du continent. Les avis de Wright annoncent une légère baisse. Les ventes de la semaine dernière s'élèvent à 15,500 balles en transit. Middling Orleans coté à 11 7/8. Les arrivages dans ce port de la semaine dernière s'élèvent à 13,000 balles. Le stock dans ce port est de 17,000 balles.

*Suite du Marché de New-York.*—Les ventes sont sans importance. Middling Uplands est coté à 11 3/8. Le 6 0/0 de la Louisiane est à 92 1/2. Les fonds sont en baisse dans le Tennessee de 1/4.

*Marché de Cincinnati*, 24 novembre—Le marché aux farines a clos ferme—Vente de 1400 barils aujourd'hui à 4 85 et 5 la superfine; whisky ferme, vente de 1000 barils à 23. Le maïs est en grande demande—100 boisseaux ont été payés à raison de 45 cts. Le sucre est rare et les mélasses sont à des cours élevés.

*Bateaux à vapeur.*

Vicksburg, 23 nov.—Le bateau à vapeur Grand Duke a été signalé hier soir, à 9 h; et le B L Hodge, à 11 h: le Crescent City ce matin, à 1 h., et l'Empire Parish à 2 h., tous descendant le fleuve.

GRANDE VENTE D'ESCLAVES DE CHOIX.—C'est aujourd'hui, à midi, que M. N. Vignié vendra à l'encan, au City Hotel, soixante-treize NÈGRES et NÉGRESSES d'habitation. Ces esclaves sont tous jeunes et dignes de l'attention toute particulière des habitants et autres personnes qui désirent acheter des sujets recommandables; il y a parmi eux un excellent forgeron, un tonnelier, un ingénieur, un charpentier, etc.; aussi, plusieurs domestiques de maison.

Les conditions sont douze mois de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an. Les esclaves pourront être examinés ce matin, au bureau de l'encanteur, depuis 9 heures jusqu'au moment de la vente.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, au Théâtre d'Orléans, *La Fille du Régiment*, chanté par MM. Sotto, Bourdais, Dalasta, Mmes Dalmont et De Bieye; *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, et *Une femme qui se jette par la fenêtre*.

La corvette *Saratoga*, attachée à l'escadre du golfe, est arrivée à la Passe-à-l'Outre, lundi dernier. Les officiers et l'équipage étaient en bonne santé.

NEW-YORK.—Il est maintenant à peu près hors de doute que trois ou quatre des candidats démocrates pour des fonctions de l'Etat, portés sur le ticket américain, ont été élus.—Les conservateurs de la cité impériale s'en a applaudissent avec raison.

## CHRONIQUE LOCALE.

SECOURS POUR LES INCENDIÉS.—Dans une assemblée tenue par les Allemands au Turner's Hall, hier soir, pour disposer du surplus du dernier Volksfest, il a été résolu, unanimement, que 1,000 piastres seront distribuées immédiatement à ceux qui ont souffert par la dernière conflagration. M. C. Mathes du 4me District, et MM. Constantin Mamier et Godfred Huft du 3me District, ont été désignés pour la distribution de cette première somme de la contribution Allemande.—Les collectes continuent.

VOL COMMIS DANS LA BANQUE DES CITOYENS—LIVRE DE BANQUE VOLÉ AVEC $10,000.—Un des vols les plus audacieux qui aient été enregistrés depuis longtemps, a été accompli dans cette banque à 2 heures moins un quart de l'après-midi d'hier. Un livre de banque de MM. Cutrer, Harrison & Co, contenant $6000 en billets de la banque de l'Etat de la Louisiane, et $4000 sur W. S. Mount, caissier, tirée par Smith & Co de la Mobile, à l'ordre de Cutrer, Harrison & Co, a été enlevé du comptoir en présence du commis, par un hardi voleur qui a pu s'esquiver sans être découvert.

M. Trebble, commis chez MM. Cutrer Harrison & Co. étant entré à la Banque des Citoyens pour y faire ses dépôts, avait placé son livre, dont la reliure est d'une couleur noir foncée, sur le comptoir à côté de lui, pendant qu'il causait de son versement avec le commis aux dépôts. Quand il s'est disposé à partir, il s'aperçut que son livre avait disparu. Sans perdre de temps il se rendit au bureau du chef de la police où il trouva l'officier Dalton et le caporal Clark aux quels il fit part de sa perte. Ces derniers se rendirent avec lui et mirent arrêt sur le paiement de la traite.

D'après les informations prises à la Banque, il fut établi que le dépôt qui avait été fait aussitôt après le départ de M. Trebble, l'aurait été pour le compte de M. Martin, de la rue de Chartres. Les officiers allèrent trouver le commis de ce dernier, qui a dit avoir observé M. Trebble causant avec le commis de la banque, et il se rappelle que le livre dénommé sur le comptoir. Un homme qui se trouvait à sa droite, s'empara du livre comme s'il lui appartenait. Indubitablement c'était le voleur. Le commis de M. Martin ne l'observa pas assez pour pouvoir en donner une description. On nous informe que M. Trebble offre une récompense de $500 ou bien $1200, pour la remise du montant de ce vol, et ne fera aucune question à celui qui rapportera la somme.

CHEVALIER D'INDUSTRIE.—Dans le courant de l'année dernière, un chevalier d'industrie, parti de notre ville, fut à Pine Bluff, Etat de l'Arkansas, où il se fit passer pour un M. Meyer, de la maison Meyer & Brother, importateurs de cigares et de tabac, rue de Chartres. Afin de faire face à ses dépenses, il tira une traite sur la maison; celle-ci, après l'avoir fait protester, renvoyait sur ordre d'arrestation; mais notre homme n'avait pas perdu son temps; il s'était déjà échappé quand la lettre parvint à sa destination. Il avait, dans l'intervalle, fait la connaissance, à Bluff City, d'un négociant, M. Tebirhegg, auquel il avait donné une carte de la maison, où l'invitant à s'y présenter dès qu'il viendrait à la Nouvelle-Orléans.

M. Tebirhegg, qui ignorait le tour du chevalier d'industrie, arriva ici mardi dernier, et l'une des premières personnes qu'il rencontra dans la rue St-Charles fut le prétendu M. Meyer. Celui-ci l'accabla de politesses et lui proposa d'aller voir la nouvelle Douane. Tandis que l'étranger examinait l'intérieur de l'édifice, son cicerone lui dit qu'il venait de recevoir une grande quantité de cigares et qu'il lui fallait se rendre au bureau du collecteur pour remplir les formalités voulues. Au bout de quelques instants il revint auprès de M. Tebirhegg et lui demanda cette piastres, montant des frais de port; M. Tebirhegg lui donna un billet de vingt piastres et l'escroc disparut. Fatigué de l'attendre, M. T. fut au bureau de MM. Meyer & Brother qui, en examinant l'écriture, découvrirent que c'était celle de l'industriel qui avait tiré une traite sur eux.

Le recorder Wiltz a été saisi d'une plainte, mais il est douteux qu'on réussisse à arrêter le hardi coquin.

LES RECORDERS.—J. Van Ostern, arrêté par les officiers spéciaux Boylan et Howard, sous prévention d'avoir donné en paiement à M. Philip, rue du Canal, un des faux billets de dix piastres de la Banque du Canal, a été écroué par ordre du recorder assistant Munroe, en attendant l'interrogatoire.

Catherine Leinehan, que Catherine Moriarty accuse de lui avoir volé, pendant son sommeil, un mouchoir, dix piastres et un reçu de neuf piastres, a été envoyée en prison. Elle s'expliquera mercredi prochain.

Ann Scully a dû acquitter une amende de dix piastres pour s'être enivrée. Il lui a fallu en outre prendre le chemin de la prison pour vol de linge au préjudice de Mary Blake.

Elizabeth Stewart est accusée d'avoir débarrassé J. Burt d'une somme de soixante-dix piastres.

Maria Hoffmark a déclaré que Morris Mayer et Louis Keramas, rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, lui ont vendu pour $81 d'étoffes croisées qu'ils disaient de véritable toile.—Cautionnement.

Pat Lovell et Barney Burns ont été envoyés devant la Première Cour de District pour avoir assailli le fils de M. A. H. Edmonson.

John Horne a été condamné à cinq piastres d'amende pour avoir insulté Margaret Simeon.

Eliza King s'est plainte d'avoir été traînée par les cheveux, hors de sa chambre, par Catherine Monaghan et Eliza Wafer.

—N. Califiori que l'officier Victor Leclerc accusait, devant le recorder Wiltz, de bris de paix, a été renvoyé de la plainte.

Kate Barer, accusée d'avoir assailli Charles Bery, a été acquittée, le plaignant ne s'étant pas présenté en Cour.

J. B. Lafosse que Catherine Jacques accusait de l'avoir battue, a été renvoyé de la plainte. Il n'y a pas eu de preuves contre lui.

L'accusation d'assaut et batterie que Raymond Magselve et Louis Folliet avaient portée l'un contre l'autre a été mise hors de Cour faute de preuves légales.

John Wheeler a été écroué sur prévention d'avoir blessé d'un coup de hache à la tête Wm T. Wybb, mate du bateau à vapeur *Indian No 1*.—L'interrogatoire est fixé au 29 du courant.

—James McLain a subi hier un interrogatoire devant le recorder Long. On se rappelle qu'il est accusé d'avoir assassiné Johan Manuel de Lima, au coin des rues Indépendance et Espagne, Troisième District. Antonio Daniel était le principal témoin. Les dépositions ne diffèrent pas de celles que nous avons publiées, lors de l'enquête.—McLain a été envoyé devant la Première Cour de District.

Jean Moreno, accusé de parjure, a été écroué en attendant l'instruction.

ENQUÊTES.—L'enquête qui devait avoir lieu hier sur le cadavre d'Edward Collins, a été remise à ce matin, dix heures, le recorder-assistant Munroe ayant fait emprisonner les accusés. Le juri siégera au bureau du chef de la police.

L'enquête sur le corps de Carl Ludwig tué par le policeman John Brendt, est fixée à samedi prochain. Le coroner se transportera, à neuf heures du matin, à l'Hôpital de Charité.

Il y a deux autres enquêtes qui ne sont pas encore fixées. La première est celle de King mort des suites d'un coup de poignard reçu au "Gas House", rue St-Charles; la seconde est celle de l'inconnu recueilli à l'encoignure Lafayette et Levée. Le coroner attend le résultat des perquisitions du chef de la police. On se plaît à croire que ces enquêtes auront lieu avant la fin de l'année.

AU PÉNITENTIAIRE.—Cinq individus que le juge Hunt a condamnés aux travaux forcés pour vol, sont partis hier pour Baton Rouge, par le bateau à vapeur *D. F. Kenner*. Ils étaient sous la garde d'officiers du shérif.

PREMIÈRE COUR.—L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté des personnes suivantes: Joseph Marina, accusé de vol; Thos Clark, accusé d'assaut et batterie. On n'a pas pu découvrir les témoins de la poursuite.

J. B. Fleitas, accusé d'avoir tué des animaux, a été acquitté, l'affaire étant plutôt du ressort des tribunaux civils.

M. Mitchell et Duggan, accusés d'assaut et batterie, seront jugés le 28 du courant.

Le juri a prononcé l'acquittement de Peter Hughes, accusé d'assaut et batterie.

L'avocat de District a annoncé au juge que John Ryan qui s'était déclaré coupable d'assaut et batterie et qui fut condamné, le 21 novembre 1857, à deux ans de prison et mille piastres d'amende a subi sa peine mais ne peut acquitter l'amende. Le juge a ordonné sa mise en liberté.

NOYÉ.—On a trouvé le cadavre de James Welsh flottant dans le fleuve, au pied de la rue Girod. M. Weysham a tenu l'enquête. Verdict, noyé.

Welsh était irlandais et avait trente ans.

LE DR VON MOSCHZISKER.—Cet éminent praticien partira demain, 25, de Philadelphie pour la Nouvelle Orléans. Voici ce que nous lisons dans le journal l'*Argus* au sujet du célèbre oculiste:

Le Dr Von Moschzisker est dans notre ville depuis quelque temps. Dès qu'il ouvrit ses appartements, la presse le présenta au public comme un des plus habiles praticiens européens de l'Union, pour les maladies d'yeux et d'oreilles. Le grand nombre de personnes qui l'ont honoré de leur confiance, ainsi que les succès qu'il a invariablement obtenus, ont ajouté un nouvel éclat à sa réputation déjà si belle. Le Dr M. est bien connu comme auteur de quelques ouvrages précieux sur les maladies d'yeux et d'oreilles. Ses théories inspirent du respect et arrêtent l'attention. Bien que quelques incrédules aient douté de l'efficacité de son traitement de la surdité, et combattu ses nouvelles théories en les appelant des innovations, il pu démontrer, en théorie et en pratique, qu'elles reposaient purement sur la science médicale et chirurgicale, et n'avaient rien à redouter de l'analyse la plus sévère. Il a fait voir que la surdité dépend souvent de l'état de la gorge et des parties environnantes, et, dans quelques cas, a dû se rendre maître de graves maux de gorge avant d'opérer une guérison de la surdité; c'est ce qui est presque toujours négligé par la Faculté; celle ci affecte de ne pas avoir confiance en ceux qui s'occupent de "spécialités," et cependant il nous semble que quand un médecin d'un talent reconnu fait de certaines parties du corps sa principale étude, il doit pouvoir traiter les maladies de ces parties avec plus d'habileté et plus de certitude de succès que les médecins qui n'en ont pas fait une étude spéciale.

Pendant son séjour ici, le Docteur a fait annoncer publiquement qu'il recevrait toute la Faculté. Les professeurs de chirurgie, venus pour assister à ses opérations, sont ceux qu'il a vus avec le plus de plaisir.

Il est à regretter que les engagements du Docteur le mettent dans l'impossibilité de rester cet hiver dans notre ville où les clients ne lui manqueraient pas; mais il est forcé de se rendre à la Nouvelle-Orléans. Néanmoins nous ne le perdrons que momentanément, car son intention est de se fixer à Philadelphie. Nous lui souhaitons le succès qu'il a si bien mérité, et nous le recommandons aux citoyens du Sud comme un gentleman et un habile praticien qui a remporté, à Philadelphie, le centre de la science médicale aux Etats-Unis, un magnifique triomphe, en dépit des nombreux obstacles qu'il devait naturellement rencontrer.

**NOUVELLES D'ITALIE.**

Le général Garibaldi a adressé la proclamation suivante aux municipalités de la Romagne:

"Les peuples forts de l'antiquité considéraient la femme et les enfants du soldat patriote comme un dépôt sacré, confié à la bonne foi et à la reconnaissance des citoyens. Et chez nous, pendant que notre voix excite la jeunesse à courir aux armes, nous oublions les devoirs que nous contractons envers elle, alors qu'elle abandonne famille et travail.

"N'est-ce pas un acte de noire ingratitude de souffrir que le soldat qui veille à la défense commune doive trembler pour la famille indigente qu'il a délaissée, et dans ce cas, les amers tourments du cœur ne viennent-ils pas redoubler encore les fatigues militaires?

"La charité publique ne doit-elle donc pas soulager la détresse de ceux qui ont perdu leur soutien, autrement que par de stériles paroles?

"Il est temps, messieurs, que, par tous les moyens en notre pouvoir, nous rendions raison à un vif et irrésistible sentiment de justice. Il est temps que les municipalités viennent sérieusement au secours des familles indigentes des volontaires, à l'exemple de la Toscane. Nous ne voudrons pas avoir sous les yeux le triste spectacle de parents accablés par la misère, par le seul motif que leurs fils servent généreusement la patrie.

"J'implore donc en faveur des familles pauvres de nos volontaires la générosité municipale des municipalités et des citoyens riches.

"Les chefs de corps transmettront aux quartiers généraux des divisions les listes détaillées des miliciens qui appartiennent à des familles indigentes, et l'état-major aura soin de les adresser aux municipalités respectives.

"Rimini, 19 octobre 1859.
"G. GARIBALDI."

Une correspondance de la *Presse* précise, dans les lignes que voici, la position respective des troupes papales et romagnoles vers la Cattolica:

"De Rimini à Ancône, la route longe la mer Adriatique, passant par Pesaro, Fano et Sinigaglia. De Rimini à Pesaro, les deux villes extrêmes les plus rapprochées, il y a 28 milles, soit [illegible] kilomètres). Entre deux, il y a plusieurs cours d'eau, dont le plus important est la Cattolica, environ à moitié chemin. La république de Saint Marin se trouve au nord de la Cattolica, et est dégagée par les premiers corps de Mazzacapo, qui la laisse bien à droite. Les forces de Mazzacapo sont, la plus grande à Rimini, le quartier général à Riccione, à mi-chemin de Rimini et de la Cattolica, les avant-postes à un mille au delà de la Cattolica, au delà du Tavollo, qui est lui même à 12 milles, c'est à dire à environ 6 lieues de Pesaro.

"Il y a beaucoup moins de concentration de troupes entre Pesaro et le Tavollo que d'hommes entre ce ruisseau et Rimini. Il ne semble pas que les papalins veuillent déborder la Cattolica; s'ils étaient attaqués. Cette position de la Cattolica n'est d'ailleurs pas inexpugnable, quoique, pour empêcher l'entrée des Romagnes, dont elle est considérée comme un premier boulevard naturel. Mais, pour la défendre, il faudrait beaucoup d'hommes.

De ce côté, Ancône seul peut être considéré comme un vrai et solide boulevard. On a cependant reproché, en 1849, aux défenseurs d'Ancône, de n'avoir pas disputé la Cattolica aux soldats de Wimpffen (mai 1849).

"Je compléterai cette courte notice en rappelant que la Cattolica forme une rivière centrale entre la Marecchia, qui débouche à Rimini, et la Foglia, qui débouche à Pesaro. Le fameux Rubicon de César, aujourd'hui Fiumesino, parallèle à des cours d'eau, est au nord de Rimini. Rimini est muré, et a 18,000 habitants. Pesaro n'est pas muré, je le crois du moins, et a 14,000 habitants. Je vois que quelques journaux se représentent les troupes à travers champs et montagnes. Elles sont sur une route fort droite, dont on verra la trace sur les cartes, le long de la mer."

Voici comment le *Journal de Rome* rend compte de l'entrée du Saint-Père dans sa capitale:

"Rome, 21 octobre.

"Sa Sainteté le pape Pie IX, après avoir séjourné mercredi dans le port d'Anzio, se mettait hier en route, à deux heures de l'après-midi, pour revenir dans sa capitale. De la Cecchina, Sa Sainteté ayant monté dans un magnifique wagon, est partie à quatre heures et demie, et à cinq heures et demie elle arrivait à la station de la Porta-Maggiore.

"M. le marquis Matteo Antici Mattei, sénateur de Rome, et les conservateurs, étaient venus en grande cérémonie à la station de Rome, où se trouvaient un bataillon de ligne français et un détachement de gendarmes pontificaux, pour saluer Sa Sainteté. Le Saint-Père a accueilli à la station, avec une bienveillance particulière, les hommages de S. Exc. le comte de Goyon et ceux d'autres personnes de distinction qui étaient venues au-devant de lui. Dans l'intérieur de la ville, Sa Sainteté parcourut toutes les rues avec sa voiture ordinaire et y a été accueillie par des démonstrations affectueuses."

Le *Journal de Rome*, du 22, publie ce qui suit:

"Notre correspondance particulière des Marches donne des nouvelles très attristantes de la Romagne. Parmi celles-ci, on annonce l'arrestation de M. l'évêque de Rimini et celle d'autres prêtres et curés, et aussi l'émigration subséquente des ecclésiastiques qui ont cherché un refuge dans les provinces d'Urbino et de Pesaro.

"Cette correspondance parle également de quelques lettres portées par des émissaires et tombées aux mains des autorités pontificales. Il y est question de transmission de colloques, de préparatifs de soulèvement, et l'on cherche à détourner de leur devoir les troupes du Saint-Siége. Pour corroborer ces artifices, on fait savoir que les révoltés ont à leur disposition, sous les ordres de Garibaldi, 16,000 hommes et 16 pièces d'artillerie.

"Il résulte de ces lettres que l'on fait des efforts réels pour envoyer dans les provinces des Marches des écrits révolutionnaires qui ont pour but d'ébranler la fidélité des troupes. On comprend dès lors parfaitement dans quel esprit agissent les directeurs du mouvement des Romagnes."

On écrit à ce sujet de Bologne, à la *Gazette piémontaise*:

"La nouvelle de l'arrestation de l'évêque de Rimini n'est pas vraie. La conduite de ce digne prélat, M. Lezzoli, ne pouvait pas donner occasion à une semblable mesure, et le gouvernement des Romagnes, de son côté, est bien décidé à persévérer dans la modération dont il a jusqu'ici fait preuve vis-à-vis du clergé, tant que son devoir et l'attitude du clergé lui-même le lui permettront."

On écrit de Brescia, le 24 octobre, à la *Lombardia*:

"L'armée du duc de Modène, d'abord forte de 4,000 hommes, a été réduite de 2,100; il n'y a plus que 1,000 hommes sous les drapeaux. Quand on leur a ordonné d'aller à Padoue, où on veut les interner, ils ont refusé. La désertion est dans leurs rangs."

Une correspondance de Turin, adressée à la *Presse*, de Paris, contient les détails que voici sur ce qui s'est passé dans la réunion des députés tenue récemment pour délibérer sur la situation:

"Cette réunion, qui se composait d'une cinquantaine de membres, avait été provoquée par la droite et le parti conservateur et acceptée avec empressement par les représentants de la gauche. Il en est sorti, probablement contre toute supposition de ceux qui l'avaient cherchée, un vote de confiance pour le ministère. Mais cela ne s'est point fait sans quelques discussions très-vives où M. Mamiani, entre autres, souvent malheureux dans ses polémiques avec M. Breffrio, le brillant orateur, a achevé de succomber sous la raison pressante de M. de Talerie. Tantôt sous le prétexte de trop faciles condescendances à la diplomatie, tantôt sous celui d'institutions illégales, on lança des accusations, on affirma des faits, on posa des interpellations que les circonstances délicates étaient loin de conseiller. Mais les plus chauds protecteurs de la gauche, défenseurs cette fois du ministère, eurent réponse, et réponse victorieuse à tout, et le résultat fut un encouragement nouveau de l'assemblée au gouvernement dans son œuvre libérale et persévérante."

Nous puisons dans le *Moniteur* les détails suivants:

"La salle des séances du Sénat, dont la partie supérieure vient d'être complètement incendiée, a été construite, il y a une vingtaine d'années, par M. de Gisors; décorée, pour les peintures, par MM. Abel de Pujol, Vauchelet et Blondel; pour les sculptures en marbre, par MM. Dumont, Etex, Ramus, Debay, Valois, Maindron, Seurre et plusieurs autres artistes de même renom; pour celles en bois, par MM. Triquetti, Elschoët et Klagmann. Ces dernières sont demeurées intactes, ainsi que les statues en pied de Mathieu Molé, Turgot, Portalis, Colbert, L'hospital, Daguesseau, Malesherbes, Saint Louis et Charlemagne. Les bustes des maréchaux Masséna, Montebello, Trévise et Gouvion Saint-Cyr sont également restés à l'abri des atteintes de l'incendie. Mais les peintures de MM. Abel de Pujol et Vauchelet n'ont pas eu le même sort. Contre toute attente, celles de Blondel, quoique longtemps exposées au feu, n'en ont que peu souffert.

"Par un bonheur assez longtemps inespéré, la principale galerie de la bibliothèque attenant au foyer de l'incendie et pouvant lui être un nouvel aliment, a été préservée. Il en a été de même de celle dite des *archives* sur les vitraux de laquelle une pluie d'étincelles et de charbons incandescents, poussés par le vent du sud, venait déjà s'abattre, et où un service de surveillance a été organisé à temps. On sait que la coupole de la principale galerie de la bibliothèque, représentant l'Elysée des grands hommes, décrit par le Dante au quatrième chant de l'*Enfer*, a pour auteur M. Eugène Delacroix, et que le reste principal du plafond est de Camille Roqueplan. On y remarque, entre autres statues, celles d'Etienne Pasquier et de Montesquieu."

On lit dans une correspondance adressée de Turin, 26 octobre au *Siècle*.

"Je trouve ce matin une pièce d'un haut intérêt dans la *Gazette de Modène*. Il s'agit des prisonniers politiques qu'au premier signe de guerre le duc François V envoya devant lui à Mantoue. Le gouvernement modenais réclame énergiquement ces prisonniers, soustraits injustement, contre tout droit, à la justice de leur propre pays. Ils sont au nombre de quatre vingts, condamnés presque tous par des tribunaux exceptionnels, pour sociétés secrètes, pour manifestations italiennes et le reste.

"Il y en a d'âgés, soixante-cinq ans; de tout jeunes, vingt-et-un ans. Le sort de ces malheureux, traînés ainsi à la suite d'un prince exilé du trône, mérite de fixer l'attention. La *Gazette de Modène*, appréciant cet acte de ex-duc, dit très justement: 'L'histoire jugera la conduite d'un prince qui, devant abandonner ses Etats, emmène avec lui ses prisonniers politiques, pour s'assurer, dans l'exil, sous ne savons quelle souveraineté de la geôle."

**NOUVELLES DE LA CHINE.**

Le steamer *Panther*, de la compagnie péninsulaire et orientale, entré le 30 octobre dans le port de Marseille, a apporté les journaux et les correspondances de l'Inde et de la Chine.

Les journaux de Chine portent la date du 12 septembre pour Hong-Kong et ceux de Shangaï celle du 27 août. En voici un extrait:

Les feuilles publiées par les Européens dans le Céleste-Empire racontent le voyage de l'ambassadeur américain, M. Ward, qui est arrivé à Shangaï à bord du *Powhatan* le 25 août. Voici un résumé des renseignements que publie le *North-China Herald* sur le voyage des Américains:

"Le 16 juillet, dit-il, le *Powhatan* se trouvait en vue de Pei-tang quand arriva un édit impérial autorisant le ministre américain à venir, suite de vingt personnes, à aller à Pékin. L'édit portait que l'ambassadeur serait reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Quelques instants avant l'arrivée de l'édit on avait aperçu, dans la direction du sud-est, la fumée d'un steamer qu'on reconnut être le steamer russe *Amerika*.

"Le comte Mouravieff, gouverneur de la Sibérie, voyageant incognito, était à bord de ce navire, qui vint jeter l'ancre auprès du *Powhatan*. Le 21, le gouverneur russe envoya un courrier à Pékin, au ministre résident de cette nation. Un autre navire russe était arrivé à Pei tang le 17, et bien qu'il eût annoncé que plusieurs autres navires le suivaient, on n'en vit aucun.

"M. Ward et sa suite étaient descendus à terre à Pei-tang dans la matinée du 20. Ils furent reçus dans cette ville par une escorte et conduits à Pékin. La première partie du voyage s'accomplit en voiture couverte. Le Pei-Ho fut traversé à un village appelé Pei-tsang, environ à 10 milles au-dessus de Tien-Tsing.

"Depuis ce village jusqu'à Tsongchau, ville située à 12 milles de Pékin, à qui elle sert de port, on voyagea sur le fleuve dans des jonques, puis on reprit la voiture pour aller dans la capitale. Ce voyage a duré huit jours et demi, et on traversa pas moins de six ou huit barrages entre Pei-tang et Tsong-chau.

"La légation américaine demeura à Pékin quinze jours, pendant lesquels elle resta confinée dans son quartier. Sans être traité comme prisonnier, car il avait entière liberté de se promener, l'ambassadeur américain ne put rien voir, et on refusa de lui laisser voir les guides.

"L'Empereur, paraît-il, aurait exprimé le désir de voir M. Ward, mais comme il voulut qu'on se conformât aux usages du Ko-tow, M. Ward refusa de s'y soumettre, cela étant contraire à ses principes. Par suite de ce refus, on décida à M. Ward qu'on recevrait la lettre du président des Etats-Unis et que l'ambassadeur américain retournerait à Pei-tang et là le traité serait échangé.

"Pendant ce séjour à Pékin, il fut impossible de voir les Russes, mais on reçut plusieurs lettres venant d'eux. Ces lettres mettaient six jours pour aller d'un extrémité de Pékin à l'autre, ce qui indique évidemment qu'elles étaient lues par les autorités chinoises.

"Le traité fut échangé à Pei-tang le 16 août, et l'on rendit un prisonnier anglais nommé John Powell, qui avait été capturé le 25 juin, et qui craignait pour sa liberté, avait déclaré être Américain.



DÉCÉDÉ hier soir, à 10 heures, M. ISIDORE TURCOT, âgé de 45 ans, natif de Québec, Canada. Ses amis et connaissances, les Odd-Fellows et les imprimeurs sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue Ste-Anne, entre Marais et Villeré, d'où le convoi partira.

☞ L'AMER DU Dr HOSTETTER est de plus en plus recherché par ceux qui en ont pu voir l'efficacité comme tonique et remède pour la dyspepsie et les maladies provenant d'un estomac qui ne fonctionne pas bien. Cet Amer est préparé avec le plus grand soin, et contient un composé qui de végétaux, on ne saurait y avoir la même objection que contre ceux qui souvent servent les préparations de ce genre. On peut y avoir recours en toute confiance pour les maux d'estomac. Tous ceux qui l'ont employé le recommandent.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. 22 nov—6f

☞ AU DERNIER MOMENT!—Il n'est pas trop tard, [illegible] Le poison qui s'est glissé dans le corps peut en être totalement chassé, la maladie, dans sa phase la plus dangereuse, cède au merveilleux "PREMIUM." Lisez l'ouvrage intitulé "Human Frailty" et en vente chez le Dr BARROW, No 194, Bleecker St., New-York. Il ne coûte que 25 cents et est envoyé partout.

A vendre par J. WRIGHT & CO,
Nos 21 et 141, rue de Chartres

**AVIS.**

L'E public est prévenu de ne pas acheter la traite [illegible] Une traite de cinq mille piastres, payable au porteur, du 1er au 4 mars 1860, et qu'on prétend avoir été tirée par Octave Lebrun [illegible] et acceptée par nous. C'est un faux.

Les personnes qui auraient acheté, depuis quelques jours, des obligations quelconques portant notre nom, sont priées de les présenter à notre bureau afin qu'on les vérifie.

DARBY & THIBOULT,
No 81, rue Bienville
Nlle-Orléans, 23 novembre 1859. 23nov—6

**DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.**

LA société existant sous la raison E. PIFFET & SONS a été dissoute d'un commun accord le 1er octobre 1859. E. Piffet est chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.

E. PIFFET,
FRANS PIFFET.
Nlle-Orléans, 24 novembre 1859.

E. PIFFET continuera les affaires au même local, No 122 rue du Canal, où il sera heureux de voir ses anciens amis et clients. 1lnov

**Pharmacie O. Robin & Frère.**

*Grand déballage de Drogues, articles de fantaisie Produits chimiques et spécialités pharmaceutiques.*

20,000 sangsues hongroises.
10 kilos poudre désinfectante de Corne & Demeaux.
300 bouteilles quinine Lareche, élixir fortifiant et fébrifuge.
30 kilos pastilles et dragées de Seneuse, vermifuge infaillible.
100 flacons baume en bouteille contre le ver solitaire.
10 kilos dragées de Fer réduit par l'hydrogène.
4 kilos Pastilles Guimeau contre les migraines.
200 kilos farine pomme de terre de Greuze.
50 kilos Gruau de santé de Mérida.
Un grand assortiment d'articles en caoutchouc, [illegible] la patente de Goodyear; tels que seringues [illegible], à double usage, clysopompes, tuyaux de rechange, [illegible], [illegible] dits pour enfants, épingles à cheveux, etc. Les marchands de la campagne, surtout, sont priés d'honorer de leur visite les soussignés.

O. ROBIN & FRERE, pharmaciens,
encoignure Ste-Anne et Villeré
24nov

**$50 DE RÉCOMPENSE.**

PARTI de chez Mme Vve Léon Leblanc, de Donaldsonville, le nègre FELIX, âgé de 32 à 35 ans, parlant anglais et français, teint très noir, [illegible], taille de 5 pieds 10 pouces.

Le nègre a été loué pendant quelques mois à bord du Dr Batey, packet de Lafourche.

On croit qu'il se tient chez son frère à Jefferson, ou chez son oncle, rue de la Levée No 140.

Une récompense de $50 sera payée à la personne qui logera le dit nègre dans une geôle de l'Etat et en donnera avis au soussigné.

JUST COMES,
à Donaldsonville, P. O.
21nov—1M

**CHIENNE TROUVÉE.**

Trouvée, hier, 25 du courant, dans le Deuxième District, une chienne BULL DOG. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais. S'adresser au No 11, rue Dumaine, entre Chartres et Levée.
24nov—3f

**Demande de nourrice.**

ON demande immédiatement une nourrice blanche, sans enfant. S'adresser au No 257, rue des Bons Enfants, entre Esplanade et Victoire.
24 nov—[illegible]

**La Société La Ruche.**

LES membres de cette Société sont invités à assister au tirage qui aura lieu ce soir à 7 heures rue [illegible] No 10. Des affaires urgentes et sérieuses devant être traitées, on ne saurait assez leur recommander d'être exacts.

Le secrétaire
24nov—1 F. DE BORDENAVE

EN débarquement du navire D C Yeaton, de Bordeaux—25 barriques vin rouge Graves [illegible]; 30 barriques vin rouge St Estèphe Médoc.
A vendre par E TALAMON,
24nov 166 rue Royale

DIVERS en magasin—Fruits au jus, de Tyranneau; Fruits à l'eau de vie, de P Lafourie; liqueurs superfines assorties, de Chauvet fils; liqueurs superfines, assorties, en caisses de 12 cruches, [illegible] Jos. Besse, amandes, etc. [illegible]

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE DE LA NLLE-ORLÉANS.

MESSIEURS les sociétaires sont informés que dimanche prochain, 27 courant, une assemblée générale aura lieu à deux heures après midi, à l'Asile, rue du Bayou entre Robertson et Claiborne. [illegible]

Par ordre du Président. F. PICARD,
2 nov—2n Secrétaire.

CHAUDIÈRES ANGLAISES A SUCRE.
De la Manufacture de MM. R. & J. Rankin, Liverpool
LE soussigné, seul agent à la Nlle Orléans pour la vente des susdites chaudières, [illegible]
JUAN Y DE EGANA.
47, Bienville

**TABAC DE VERA-CRUZ EN FEUILLES,**
POUR CAFES ET TRIPES, à vendre par
M. & J. FAYEO,
19 nov 26 Vieille Levée

RHUM—[illegible] blanc et coloré, en débarquement de l'Habana et à vendre par E TROISCROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
19 nov

**Notice.**

LE soussigné ont, ce jour, pris en société à Edward Durrive Jr. EDWARD DURRIVE & Co.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1859. 1 sep—3m

**ENTREPOT DE TAPIS,**
No 19, Rue de Chartres.

NOUS recevons directement des manufacturiers—TAPIS médaillons, veloutés, Royale Wilton, TAPIS de Bruxelles, tapis à trois plis, BAINS et autres tapis, TOILES CIRÉES à dessins nouveaux, de toutes les qualités, pour tapis les chambres, et tout le corridor, NATTES de toutes largeurs et couleurs, Couvertures de tables, pianos, [illegible]. Le tout est offert à des prix modérés.
15sept—6t—6my A. BROUSSEAU & CO.

RHUM et tafia de la Havane—En débarquement et en magasin—30 pipes rhum blanc de la Havane, 2 de coloré, 50 barils tafia de Cuba, à vendre par E. FLASSAN,
17 nov No 20, Vieille Levée.

A LOUER—Le premier étage du magasin No 20, rue de la Vieille Levée, à livrer le 15 décembre 1859—S'adresser à E. FLASSAN,
17 nov No 20, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—230 caisses sucre blanc et jaune de la Havane—En magasin et à vendre par E. FLASSAN,
17 nov No 20, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible]
[illegible]
FLORIO & VIGNA jr, 20 rue Canal.
18nov

CIGARES de la Havane—[illegible] balles de grand [illegible] de l'Havane [illegible]
13, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
19 nov

**MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE,**
[illegible] Canal.

LE soussigné [illegible] en magasin un assortiment complet d'articles de ménage des meilleures manufactures anglaises, françaises et américaines, [illegible] COUTEAUX, FOURS, ET GRAILS de toute sorte de prix, de grandeurs et de formes; Lampes, Lanternes, Coutellerie de table et de cuisine, Plaqué, Bijouterie, Verrerie, Bronzes et Pendules de toute sorte; Porcelaine, [illegible]
JOSEPH GARNEBOUX & CO.,
Successeurs de E. Noaré & Co

**MAGASIN DE L'ESPLANADE**
DÉBALLAGE DE NOUVEAUTÉS.

ON trouvera [illegible] "Le magasin à bon marché" vient de recevoir un très grand assortiment de MANTELETS et BURNOUS en soie noire, boutonnées, dans tous les prix.

Aussi—Un choix considérable de BONNETS POUR DAMES, qui seront vendus à des prix exceptionnels, en avant des saisons, de New-York [illegible].

Aussi [illegible] des ROBES barège—[illegible] pour les, montant de 38 à 50 yards, pour 9c.
BRODERIES nouvelles.
PASSEMENT [illegible]
CHALES de cotonnade.
BONNETERIE de toute sorte.
[illegible]

DE MONTROND & CO.,
Encoignure Esplanade et Victoire

**Sarcasme prêt et de 25 pc de la Louisiane.**
No 95, rue St-Charles.
[illegible]

**AU PUBLIC.**

Parmi les milliers de visiteurs à la dernière foire de Jackson, Miss., qui ont vu les débouchures de concurrence, avec des machines à coudre de Singer, il y a beaucoup qui furent à tous ce qui a jamais été exposé dans une foire aux Etats-Unis. Il n'y a probablement pas une seule personne disposée qui n'ait pas été surprise d'apprendre que le prix avait été accordé à la machine de W. & W., et qui ne soupçonne pas quelque chose de déloyal.

Un grand nombre de citoyens de Jackson ont ordonné les agents des autres machines de ne pas concourir pour le prix, en disant que le président du comité des machines, M. E. B. Evans, est l'agent de la machine W. & W. à Jackson, et que les autres membres du comité étaient ses amis particuliers. Avec une pleine connaissance de ces faits, les autres agents ont résolu de concourir, comptant avoir la chance d'obtenir des preuves des moyens employés par les agents de W. & W., et le résultat a pleinement répondu à leurs espérances.

Quelques heures avant l'examen des machines à coudre, le comité des machines, présidé par M. E. B. Evans, a accordé le premier prix à une machine construite par James Stevens, de Jackson, et grand [illegible] de la majorité de la communauté. M. Stevens, à qui le prix venait d'être décerné, parut devant le comité pour examiner les machines à coudre, et quand l'examen commença un des membres du comité, M. Poole, dit à M. Stevens qu'il paraissait s'intéresser grandement à l'examen et ajouta qu'il désirait savoir ce qu'il avait à faire là; un autre membre du comité répondit que ce monsieur avait été nommé pour remplacer M. Evans, qui ne désirait pas siéger dans le comité, et il remarqua que le comité avait le droit de remplir son propre vacancy. Des questions de M. Poole il ressort évidemment que le comité n'a pas choisi M. Evans, et je demande après le faire, à M. Evans, comment M. Stevens était entré dans le comité? M. Evans répondit qu'il avait obtenu la permission du Conseil des Directeurs pour nommer une personne à sa place, dans le comité des machines à coudre, et qu'il avait nommé M. Stevens. Comme M. Evans venait de donner à M. Stevens le premier prix, il était raisonnable de supposer que lui (Stevens) lui rendrait la même faveur.

Un des membres du comité des machines, bien que présent, refusa de participer à l'examen des machines, parce qu'il connaissait le plan et ne voulait pas que son nom se trouvât mêlé à un si mal honnête.

Pendant la plus grande partie de la durée du procès, des agents des Machines à coudre, qui était membre du comité, M. Pool, un des membres du comité, n'y fit pas un point d'attention, et quand la foi eut fini il demanda quelle machine M. Evans représentait; quand on lui dit ses désignés, il dit qu'il était prêt à rendre son verdict.

J'apprends de bonne source que lorsque le comité se retira pour délibérer, M. Evans suivit les membres, et lorsqu'on apporta le ruban bleu il vint au même temps et mit ça sur à la table Wheeler.

Quand ce plan diabolique fut terminé et le ruban attaché, les agents et employés de W. & W.—au nombre d'une douzaine environ—poussèrent trois hourras en l'honneur de la machine de W. & W., qui ont contenus un prix gagné par de si indignes moyens les firent entendre aux groupements pour la moindre en sitôt.

Pour l'honneur des habitants de Jackson, disons que tous les hommes qui étaient présents furent scandalisés en voyant agir si honteusement, tout à la fois par l'opposition en pour la Compagnie Wheeler & Wilson.

Il est fait rétablie et dessiné, avant des avis de concours, tel avec le prix à été accordé, trois heures au moins, ont été pensées par M. W. Wilton qui avait eu l'honneur de se retirer du concours par dégoût; et, justice avait été faite en ce qui donné trois grandes suite à E. B. Evans, à James Stevens qui à avec ceux des membres du comité qu'ils préférer aussi de l'assistance et ils avaient été enrôlés. WARREN LEONCY.
25nov—2e

☞ La barque D. C. YEATON, capitaine S. Pote, arrivée de Bordeaux, est en déchargement, au pont No 22, Deuxième District. Les consignataires sont prévenus de retirer leurs permis, et ceux qui auraient leurs marchandises sur la Levée, seront des permis seront transportés à leurs frais et risques.
25nov E. FLASSAN

MONSIEUR L. REEY, arrivé du Havre par le navire New Hampshire, est prié de passer chez ses consignés pour affaires le concernant.
FERRAUD & COUTURIE,
21nov 21 et 23 rue Gravier

EN débarquement du D C Yeaton, de Bordeaux, 25 barriques vin rouge pour familles, à vendre par E DESCHAMPS,
24nov 25 rue St Louis

EN débarquement du Cumberland, du Havre, 350 paniers champagne grande et demi-bouteilles Xavier Daubrion à Avize en Champagne, à vendre par E DESCHAMPS,
24nov 25 rue St Louis

FROMAGE anglais—Le premier lot de nouveaux fromages anglais Victoria Cheddar, reçu par le navire Lafayette.
A vendre par DUSSIES & Co.
24 nov encoignure Royale et Conti

GRUYÈRE de pâte de voeu—40 fromages de cet article supérieur, reçu par le Cumberland et à vendre par DUSSIES & Co
24 nov encoignure Royale et Conti

JAMBONS de Westphalie—En entrepôt [illegible] qualité choisie, reçus par le navire Lafayette, à vendre par DUSSIES & Co.
24 nov encoignure Royale et Conti

BOUCHONS—[illegible] des bouchons par le Valentine de Bordeaux—150 balles bouchons petites longs et courts; 200 de [illegible]; 100 balles bouchons petites pour demi-jeannes, 1859 dans une balle.
Saucisses—75 pièces [illegible] de Cognac, à vendre par COURICH BROS & CO,
21nov rue Royale encoignure St-Philippe

MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES DE RIDDER.
NOUS avons été nommés agents au Sud pour la vente de ces célèbres machines. Nous les offrons en quantités aux prix des fabricants. Nous venons d'en recevoir un grand assortiment.
J J HART & CO,
nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

QUININE—4,500 onces [illegible] à vendre par J J HART & CO,
nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

BEURRE DE CACAO—100 livres beurre frais, en magasin et à vendre par J J HART & CO,
nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

LEVURE concentrée—[illegible] à vendre par J J HART & CO,
nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—[illegible] vin rouge, Montferrand. 10 barriques vin rouge, dans [illegible], 50 [illegible] St Estèphe, en débarquement de la barque D. C. Yeaton, arrivée de Bordeaux, à vendre par E FLASSAN,
20 nov 20 rue Vieille Levée

SARDINES à l'huile—10 caisses sardines Portade & Ballerand, 100 boîtes; 10 caisses sardines Portade & Ballerand, 1000 de [illegible] 1000 de do; 36 caisses sardines Guichery & Co, Nantes, 2000 do, en débarquement de la barque D. C. Yeaton, arrivée de Bordeaux, à vendre par E FLASSAN,
20 nov 20 rue Vieille Levée

HUILE de lin—2000 gallons huile vierge, à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
Nov 29 rue Vieille Levée

QUININE—1000 onces, à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
Nov 29 rue Vieille Levée

KIRSCH et Absinthe—[illegible] caisses, E Pernod, Vermouth, C Lecoutre, etc., à vendre par J N COHEN,

AVANCES—Nous ferons des avances libérales sur des consignations de coton, et autres produits à nos amis de Liverpool et New-York.
S DE VISSER & Co,
Nov 74, rue Magasin

ON A BESOIN D'UNE FEMME pour coudre et avoir soin des enfants.
Une Française ou une Allemande sera la préférée. S'adresser à J. JACKSON, No 98, rue Carondelet.
18 nov

**DAWSON & Co,**
*Nos. 48 et 50, rue de Chartres.*

AYANT donné plus d'extension à nos affaires en gros, nous avons transporté notre magasin de gros au No 48, au premier, où nous avons maintenant un grand choix bien assorti de chapeaux, casquettes, articles en paille, parapluies, etc.

Les marchands de la campagne sont priés de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

On trouvera à l'ancien local, No 50, rue de Chartres, un magnifique assortiment des articles mentionnés ci-dessus [illegible].
21 oct

**AVIS AUX MODISTES.**

20 grosses Tour de tête [illegible] pour chapeaux, à vendre par G. LEFEVRE & Co,
nov 114 rue Royale

TABAC—136 balles tabac de la Havane en débarquement du [illegible] Habana et à vendre par ANTONIO COSTA & Co,
nov 19 rue de la Douane

**DEMANDE DE PENSION.**

DEUX Étudiants désirent prendre pension, à des prix modérés, dans une famille parlant le français, l'espagnol, ou l'allemand. Ils paieront [illegible] les mois d'avance. S'adresser au Collège Commercial de Dolbear, encoignure Camp et Commune, Bâtisse Story.—On demande également un portier et un petit garçon comme messager. Ce dernier recevra $10 par mois.
12 nov

INVITATION
BILLETS DE FAIRE PART
CARTES DE VISITE
ET D'AFFAIRES.
Gravés dans le dernier goût et à des PRIX MODÉRÉS
PAR
STEVENS
No 7
Rue du Camp
en bas.
Timbres de machines, d'édifices, etc. gravés avec soin. 19 sept—6m

**GRAN DEBALLAGE**
C. & E. JEUNE & Co.,
154, rue Royale.

REÇU par les derniers navires arrivant de France—Un immense assortiment de fleurs artificielles, [illegible] et garnitures de robes de bal. [illegible] de mariées; [illegible] Fichus, [illegible] Dentelles, nouveaux modèles; [illegible] des meilleures maisons de Paris; [illegible] pour soirées; [illegible] et cols brodés.

**AVIS.**

Nous nommons par le présent M. Homer [illegible], de la Nouvelle-Orléans, notre seul Agent pour la vente des machines à coudre de LADD, WEBSTER & Co, pour les Etats de: LOUISIANE, MISSISSIPI, TEXAS.
Boston, 1er novembre, 1859.
LADD, WEBSTER & Co.
22 nov—6m

LADD, WEBSTER & Co.
FABRICANTS DE
MACHINE
A COUDRE
perfectionnées
*ET FAISANT LE POINT SERRÉ,*
Pour Famille et Habitations.

Les propriétaires de ces machines prétendent (et sont prêts à prouver cette prétention) que leurs instruments [illegible] toutes les autres machines, toute espèce de travail [illegible] qualité. Combinant, comme elles le font, tous les perfectionnements dont l'expérience a prouvé la nécessité pour rendre les machines à coudre parfaites, elles se recommandent d'elles-mêmes au public comme l'instrument le plus simple et le plus sûr sur le marché, et adapté à toute branche d'industrie dans laquelle il faut employer l'aiguille.

Elles peuvent faire le coutre simple et rabattre, les ourlets, les bordures et les froncis. Elles peuvent tourner un point fermé qui ne peut être ni défait ni [illegible]. Elles font un beau point uniforme, semblable des deux côtés de l'ouvrage, sans former de nœuds ou de boucles.

Les machines ont une grande force, sont parfaitement simples, et on apprend très facilement à les faire marcher.

Toute bobine de coton, de vin ou de soie peut être employée sans être rebobinée. Les machines ne font presque pas de bruit pendant l'opération, et elles DURERONT PLUS LONGTEMPS que toutes autres machines à coudre actuelles.

Que les fabricants, les habitants, tailleurs, les maîtresses de maison, et toute autre personne en quête d'un instrument pour exécuter TOUTE ESPÈCE DE COUTURE actuellement faite par machines S'ASSURENT BIEN QU'ELLES OBTIENNENT LES MEILLEURES, en examinant les nôtres avant d'acheter.

Ladd, Webster & Co.
H. HINTGRAFF,
Agent,
14 rue St-Charles, Nlle-Orléans.
15nov—6m

La Foire de l'Etat du Mississippi a clos samedi dernier, 19 du courant.

LES MACHINES A COUDRE,
DE
WHEELER & WILSON,
Ont encore remporté le prix.

Le PREMIER PRIX a été décerné à la machine à coudre de WHEELER & WILSON, pour les FAMILLES et les HABITATIONS. Les concurrents étaient I. M. SINGER & Co, LYON & FRISBIE, GROVER & BAKER, et plusieurs autres machines inférieures au concours.

Nous avons actuellement en magasin un stock de plus de cinq cents machines et de plus de quarante styles différents. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses de ménage et couturières.

Les véritables machines à coudre de Wheeler & Wilson ne se trouvent que dans notre magasin, rue du Canal, No 120.

Les personnes qui désirent acheter la machine à coudre de Wheeler & Wilson doivent se bien tenir en garde, car il y a au moins UN établissement en ville où l'on vend de prétendues machines de Wheeler et Wilson.

WHEELER & WILSON,
6nov—6m S. H. PECK, Agent.

AMANDES de Tarragone—100 sacs amandes de choix, à vendre par P COURICH BROS & CO,
Nov rue Royale encoignure St-Philippe

VIN de Barbanne—40 barriques vin vieux et de première qualité, à vendre par P COURICH BROS & CO,
Nov rue Royale encoignure St-Philippe

BOURGOGNE PORT—Qualité de choix, 13/4, véritable Burgundy, à vendre par P COURICH BROS & CO,
Nov rue Royale encoignure St-Philippe

EN débarquement du navire C. E. Yeaton, arrivé de Bordeaux—
20 barils vin blanc Haut-Sauterne;
150 caisses vin rouge St Julien Médoc;
[illegible] St Estèphe;
[illegible] Cantenac;
[illegible] vin rouge Cambianne;
1 balles de 15,000 bouchons droits;
1 balles de 15,000 bouchons fins droits;
250 pipes Cognac Edmond Jouffre, à vendre par E LAMBERT,
nov 25, rue des Magasins

**CHAMBRES GARNIES**

A LOUER—De jolies chambres, comprenant un salon et une chambre à coucher, ainsi qu'une chambre à coucher. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 202, rue de Chartres, près Madison. 18nov—1

**Chèvres à vendre.**

LE soussigné offre à vendre quatre belles chèvres reçues dernièrement de Malte.
S'adresser à GABRIEL MERINO,
22 nov—3f 127, Vieille Levée

MAIS—300 sacs maïs blanc et maïs jaune, en magasin et à vendre par F A GONZALES & Co,
17 nov 11, Front Levée

FOIN—400 balles foin prime de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co
17 nov No 11, Front Levée

MAIS créole—300 sacs de maïs jaune prime, petit grain, en magasin et à vendre, au gré des acheteurs par F A GONZALES & Co
26 nov No 11, Front Levée

FILS à cordonnier—A vendre pour clore, deux balles fils à cordonnier, blancs, écrus, jaunes et verts, en petites et grandes mains.
A vendre par BOUSSET & GENIN
23 nov 28, rue Canal, près Chartres

PLATINES véritables d'Angoulême.—[illegible] d'une qualité supérieure.
A vendre par DUSSIES & Co,
nov enc. Royale et Conti.

PRUNES d'Allemagne—En magasin: 25 barils prunes fraîches d'Allemagne.
A vendre par DUSSIES & Co,
Nov Enc. Royale et Conti

AVOINE—300 sacs avoine [illegible] de St Louis, à vendre par F A GONZALES,
nov 11, Front Levée

AVOINE pour semer—250 sacs avoine prime, en magasin et à vendre par F A GONZALES
nov 11, Front Levée

CHANDELLES Adamantines—50 caisses [illegible], boîte [illegible], en magasin et à vendre par [illegible] & LANGENDORFF,
Nov 8, 10, 12 et 14 rue St Louis

WHISKEY—[illegible] Wellington, [illegible]
[illegible] & LANGENDORFF,
8, 10, 12 et 14 rue St Louis

[illegible]
[illegible] encoignure Chartres et Douane

**Banque du Crescent City.**
Nlle-Orléans, 23 novembre 1859
JEUDI prochain, 24 du courant, étant jour d'actions de grâces, cette Banque sera fermée. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, 23 du courant.
JOS RAU, caissier
24nov

**Banque d'Amérique.**
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.
CETTE Banque sera fermée JEUDI, 24 du courant, jour d'actions de grâces. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, veille du grand. JT. POWERS,
24nov—3 caissier

**Banque de l'Etat de la Louisiane.**
Nlle-Orléans, 21 novembre 1859.
CETTE banque sera fermée, JEUDI, 24 courant, jour d'actions de grâces. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, 23.
G. A. J. NOTTE, caissier.
22 nov—3f

**Banque de la Louisiane.**
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.
CETTE banque sera fermée le 24 du courant, jour d'actions de grâces. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille et les billets devront être mis à l'encaissement mercredi, 23 du courant, au plus tard.
N. M. DAVIS, Caissier.
22 nov—3f

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.
CONFORMÉMENT à la recommandation du gouverneur, cette banque sera fermée jeudi, 24 du courant, jour d'actions de grâces. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, 23 du courant, jour où les billets devront être mis à l'encaissement. E. BOUSSEAU,
22 nov—3f Caissier.

**Compagnie de la Banque de l'Hôtel de la Louisiane.**
No 116.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.
JEUDI prochain, 24 du courant, ayant été désigné par le gouverneur de cet Etat comme jour d'actions de grâces, cette banque ne sera pas ouverte. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille qui sera le jour où les billets devront être mis à l'encaissement. H. J. FAIRFAX,
22 nov—3f Caissier.

**Un Grand Bal Masqué et Paré**
Sera donné par la Société de Bienfaisance des jeunes gens, au profit de TOBY FUND, mercredi, 14 décembre 1859, au Odd Fellows Hall.

| | |
|---|---|
| Ant. Ahr. | Fred. A. Bush |
| E. W. Hebrard, | Louis Schmidt |
| Jos Sirenne, | E. Bancier |
| F. Dubois | L. Ulm |
| J. P. Taquino, | M. E. Du Baisson, |
| Jos. A. Larose, | Armand Quéré Jr |
| E. Donnehand, | G. Ehuler |
| Jules Larose | Chas Keller |

Les membres qui désireraient souscrire à ce bal sont priés de s'adresser au secrétaire, ou auprès de la caisse de banque à l'un des susdits directeurs.

Le bureau est ouvert de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. Rendez-vous rue du Camp.

Les demandes de billets d'invitation pour les dames doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et les résidences.

Les masques ne serront tous les sourds soir, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Toutes les personnes masquées seront démasquées avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera émis aucune invitation pour dames après la dernière réunion du comité qui aura lieu le [illegible] courant.

Billet d'homme .................... $2 50

On peut s'en procurer en s'adressant au bureau de la salle de bal ou à l'un des directeurs.
25 nov—juq.14déc

**Sociedad Española de Beneficencia Mutua.**
ASAMBLEA GENERAL.

Los Socios que la componen, se reunirán el viernes 25 del corriente, á las 5 1/2 de la tarde, en casa del socio Don José Sarria, No 262, calle de la Vieja Levée, New Louisiana Hall, para tratar de asuntos interesantes, de nuestra muy amada Sociedad. Se recomienda la mas puntual asistencia. De orden del Sor. presidente.
C. DE MONASTERIO.
Noviembre 22 secretario

ON DEMANDE une ou deux femmes de couleur pour vendre du linge fin de Samos. On demande également une femme de couleur pour faire le ménage d'une petite famille. S'adresser à Mme Boyd, No 125, rue du Camp, encoignure Lafayette.
23 nov—3f

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
A
Grand Junction, Memphis et CAIRO,
[illegible]
VIA
LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD.

ARRANGEMENT
1859 D'AUTOMNE ET D'HIVER 1859.

Les trains de passagers quittant la gare de la compagnie, encoignure des rues Calliope et Magazin, à sept heures trente minutes du matin et à six heures du soir; et arrivent à la Nouvelle-Orléans à six heures trente minutes du matin et à sept heures du soir, tous les jours, y compris les dimanches.

Le transport en diligences sur le chemin central du Mississipi, ayant été réduit à environ vingt milles, et l'interruption étant couverte par une quantité de voitures à 4 chevaux suffisante pour transporter SANS DÉLAI, les voyageurs et les bagages. Cette route est la plus prompte et la plus sûre pour le Nord, l'Est et l'Ouest pendant toute cette saison.

ROUTE LA PLUS PROMPTE ET LA PLUS DÉSIRABLE.

Épargnant plusieurs jours de temps, ainsi que le risque qu'on court par la navigation des rivières.
Des billets de passage complet sont en vente aux places suivantes:

A NEW YORK, avec choix de [illegible] routes.
A PHILADELPHIE, do do do
A BALTIMORE, do do do
A WASHINGTON, do do do
A NORFOLK, [illegible]
RICHMOND, LYNCHBURG, KNOXVILLE, CHATTANOOGA, ATLANTA, AUGUSTA.
CHARLESTON, SAVANNAH, MEMPHIS, NASHVILLE, MAMMOTH CAVE, LOUISVILLE, CAIRO, ST LOUIS.
CHICAGO, DETROIT, CHUTES DU NIAGARA, INDIANAPOLIS, CINCINNATI, BUFFALO, ALBANY, BOSTON, WHEELING, PITTSBURG.

Des billets pour toutes les places ci-dessus, et autres places importantes du NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST,
—peuvent être obtenus au—
"BUREAU GÉNÉRAL DES BILLETS"
No. 46, rue St-Charles, juste en face l'Hôtel Saint-Charles, et à la gare du N. O., J. & G. N. R. R., rue Calliope.

BILLETS D'ABONNEMENT.
Aux personnes qui demeurent en ville, et qui voyagent en un lieu quelconque sur la ligne du chemin, peuvent se procurer des billets de paquets de vingt-cinq, pour voyager à prix réduits. S'adresser au bureau, No 46, rue St-Charles.
C. F. OAKLEY,
Agent général des billets.
BENTLEY D. HASELL,
Ingénieur en chef et Surintendant-général.
nov

**Ligne d'omnibus de Wilbur.**

Les voitures et wagons à bagages de "LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR," passent prendre les passagers à tous les hôtels et dans toutes les parties de la ville, sur ordre laissé au bureau du N. O. J. & G. N. R. R. rue St-Charles.
nov I. L. WILBUR.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU TEXAS DE LA NLLE-ORLÉANS.

LES commissaires suivants—MM. I. G. Seymour, W. Bayne, B. M. Howell, John Holman, Isaac Greenwood et G. W. Shaw, nommés par la Compagnie du chemin de fer de Sabine et de Rio Grande, pour recevoir des livres et recevoir des souscriptions au capital de la Division Louisianaise [illegible] de la dite Compagnie—se réuniront, au bureau de la Compagnie, No 4, Commercial Place, dans cette ville, LUNDI, 26 décembre prochain, à 10 heures du matin, afin d'organiser et d'ouvrir les dits livres pour la souscription au capital de la dite Compagnie, conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane incorporant la dite Compagnie et approuvé le 17 mars 1859.
Nov—[illegible] A. M. GENTRY, Président.

CHAMPAGNE Cha Farre—1000 cette Sillery, Cabinet et Impérial, en débarquement du navire Cumberland, à vendre par
Nov S DORATIAA & CO, 30 rue Douane

CHATEAU Grands—véritable—25 caisses en débarquement du Yeaton, et provenant du célèbre Clos Fontenay, à vendre par
Nov S D GRATIAA & CO, 10 rue Douane

DIVERS en magasin—75 barriques vin rouge ordinaire, 50 de vin blanc ordinaire;
30 barils vinaigre blanc;
100 cabancolheiros au jus;
30 do fruits à l'eau de vie;
300 do cerises à l'eau de vie.
A vendre par S D GRATIAA & CO,
Nov 30 rue Douane

**Mlle EUDOXIE GUILLOPÉ,**
Rue Bourbon, No 154,
Entre St-Pierre et Orléans.
*CHAPEAUX,*
RUBANS, FLEURS,
ET LINGERIE,
ARTICLES DE MODES.
Confections pour dames et enfants.

Les dames sont priées de vouloir bien visiter son magasin; elle peut leur offrir un joli choix de chapeaux paille Dunstable, et chapeaux en velours, confectionnés pour dames, enfants et fillettes. Elle se charge de toutes commandes et arrangements pour la ville et la campagne, qu'elle exécutera avec soin et exactitude à des prix très modérés. 16nov—1m

**Charbon Anthracite!**
**A prix réduits!**
**A 7 piastres 50 cents le tonneau de 2000 livres.**

En débarquement du [illegible] Crocker, 300 tonneaux "Red ash" de meilleure qualité, qui seront livrés à sept piastres et demie le tonneau, en lots au gré des acheteurs.

[illegible] L'attention des consommateurs est particulièrement appelée sur ce charbon supérieur et convenant pour l'usage des familles et autrement.
E. DE ROBERTSON,
191, Passage de la Bourse
19 nov—3 entre St Louis et Conti, Bas District

**Banque d'Amérique.**
Nlle-Orléans, 16 novembre 1859.
L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, No 6, rue St-Pierre, de 10 heures A M à 2 heures P M, MERCREDI, 21 décembre 1859.
AR. POWERS,
17 nov—4,14, au 2 déc. Caissier.

*NOUVEAU MAGASIN DE*
**MEUBLES**
Manufacturés à New York et à la Nlle-Orléans, par des ouvriers français.

**MARTIN-KLEIN, tapissier,**
No 91, RUE ROYALE,
*Entre Saint-Louis et Conti,*

VIENT de recevoir par les derniers navires du Nord, un bel assortiment de meubles élégants, tels que lits en acajou et en palissandre; meubles en acajou, de chambre à coucher et de salon; chaises, fauteuils, sofas, bibliothèques, secrétaires, tapis, glaces, etc.; —ainsi que billard à très bas prix.

N. B.—M. Klein recommande au public et à ses amis et connaissances tous les articles qu'il tient en magasin, sous le double point de vue de la solidité, du goût et du bon marché. 27 nov—1m

**MAISON E. GUITTARD**
*Encoignure Ste Anne et Royale.*
*NOUVELLES MARCHANDISES*
EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ!!!

Mousseline à 10 cts la yarde;
Soieries à $1 25 au lieu de $1 50 la yarde
[illegible] à 20 cts la yarde
[illegible] par 25 paniers à $1 75 [illegible]
[illegible] pour $1 à $4 00 la douzaine;
[illegible] 11 cerceaux pour enfants à 75 cts;
[illegible] anglais à 25 cts la yarde
[illegible] cents au lieu de 50;
[illegible] les deux yardes de large à 5 cts la yard.
[illegible] à $4 le lieu de $6;
[illegible] à $5 00, et un beau choix de [illegible] au meilleur marché, à l'aune ou à la pièce. 1 nov

*BONNE D'ENFANTS.*

ON demande une bonne, blanche ou de couleur, pour prendre soin de deux petits enfants. Il faut qu'elle parle le français. Elle s'adressera au [illegible] avec certificat. S'adresser à L. W. LYONS, [illegible] encoignure St Charles et Gravier.

**Moniteur de la Mode.**

LES souscripteurs à ce journal, rédigé à Paris par M. XAVIER EYMA, sont priés de vouloir bien venir prendre leur premier numéro chez les soussignés. G. COUVREUR & Co,
25 nov—3f 66, rue de Chartres

**TAPIS NOUVEAUX.**

J. D. DAMERON & Co.
126 rue du Canal,

VIENNENT de recevoir un grand assortiment choisi de TAPIS veloutés anglais et magnifiques des célèbres manufactures de Crosley & fils et autres.

TAPIS DE BRUXELLES de Bigelow et de Wilton, nouveaux modèles.

Tapis à trois plis et Ingrains des meilleures fabriques.

Tapis peluches, brillés, pantinettes, etc.

**Etoffes à Rideaux.**

Nous appelons l'attention sur notre grand assortiment de toutes espèces de Brocatelle, Satin de laine et brocatelles en laine pour rideaux—Rideaux Brodés et de mousseline—Dessus de tables et de piano,—Cordons et garnitures, etc.

**Stores et Corniches.**

Dans cette branche de nos affaires, nous avons pris les plus grands soins pour réunir les articles du style le plus moderne, et notre assortiment n'a pas de supérieur.

**Toiles Cirées**

5 pieds sur 24 de large, qualités choisies et nouveaux modèles. 25 nov—5f

**McCERREN, LANDRY & Co.**
**MAGASIN D'ENCAN.**

LES soussignés s'étant associés le local commerçant et central situé au coin des rues St Charles et Gravier et connu sous le nom de "Banks Arcade," y ont établi un MAGASIN D'ENCAN pour la vente de PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, D'ESCLAVES, D'ACTIONS et de MARCHANDISES. Il est inutile de faire ressortir les avantages de la position pour l'exhibition des propriétés et la commodité des acheteurs.

—JOURS DE VENTE—
Pour les propriétés foncières, les esclaves et les actions—Les mardis et samedis.
Pour les marchandises—Les lundis et jeudis.
Ils s'engageront constamment des ventes de dehors.
Les personnes qui nous honoreront de leur confiance peuvent compter sur notre zèle et notre promptitude.
24 nov—6m McCERREN, LANDRY & Co

**Grand déballage de Sellerie,**
Reçu par le Cumberland, venant du Havre.
GUILBAUX & GIEFFERS,
251—Rue Royale—253

DÉBALLERONT jeudi prochain, un très bel assortiment de selles françaises et anglaises pour dames, messieurs et enfants.

Aussi—Un bel assortiment couvertures françaises pour chevaux; couvertures anglaises et américaines pour buggy; harnais Philadelphie; articles de chasse—le tout à des prix très modérés. 21nov

**AVIS.**

LE sieur G. CATAUSON se trouvant détenteur de deux billets de 50 piastres chaque, par moi souscrits en sa faveur, (et non d'un billet de 100 piastres, comme publié hier) le public est prévenu de ne pas négocier les dits billets parce que je suis en compte avec M. Catauson.
23 nov—3f F. DOMERG.

**Demande de blanchisseuse.**

UNE bonne blanchisseuse française ou allemande pouvant fournir des recommandations satisfaisantes, trouvera une place convenable en s'adressant à RICHARD, NUGENT & Co,
25 nov—3f No 146, rue de la Commune

*AVIS.*

ÉGARÉE, le 12 de ce mois, dans le grand incendie qui a éclaté dans le Quatrième District, entre les rues Nouvième et Toulane, deux malles renfermant une certaine quantité de linge et de hardes, ainsi que les papiers et les livres de la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson. Il sera donné une récompense libérale à la personne qui, les ayant trouvées, voudra bien les remettre au soussigné, encoignure des rues Harmony et Chippewa, Quatrième District.

Par ordre du conseil d'administration.
J. HUG. LABARTHE,
Secrétaire de la Société Française de Jefferson.
21nov—3

**Avis.**

ON demande une première ouvrière en robes. S'adresser rue Canal No 1r7. 21nov—3f

EN débarquement du navire D C Yeaton, de Bordeaux—75 barriques vin rouge Gentes
25 caisses vin rouge St Julien 1851
25 de do do Beauliey do
25 do do Latour do
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
25 nov 16 et 18, rue St-Louis

VIN de Champagne—75 paniers champagne Krug & Co, bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire New-Hampshire, du Havre
A vendre par EUG ROCHEREAU &
25 nov 16 et 18, rue St

CERISES à l'eau de vie—150 caisses cerises à l'eau de vie J Fau, à vendre par
EUG ROCHEREAU & Co,
25 nov 16 et 18, rue St Louis

VERMOUTH—120 caisses à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
25 nov 16 et 18, rue St Louis

VIN BLANC—25 barils vin blanc G de Graves
25 barils vin blanc Bons Graves
175 caisses vin blanc Haut Sauterne
10 do do Château d'Yquem
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
25 nov 16 et 18, rue St Louis

CHANGEMENT DE LOCAL.
J. A. BEARD & Co. encanteurs
Successeurs de J. A BEARD & Co.
ONT transporté leur bureau du No 22, rue des Magasins, au No. 81, rue de la Commune, entre Camp et St-Charles 18nov—1m

BEARD, PITTS & GARDNER SMITH,
Encanteurs et estimateurs, No. 81, rue de la Commune, entre Camp et St-Charles, successeurs de J. A. BEARD & Co.

AYANT toutes les archives de J. A. Beard & Co. et de J. A. Beard & May ainsi que toutes les procès-verbaux de ventes faites dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du Carrollton et des paroisses de Lafayette et Jefferson de 1839 jusqu'à ce jour, ont ajouté à leurs affaires celle [illegible] de ventes d'immeubles, biens et la [illegible] de Lafayette, Jefferson City, Carrollton, Gretna, Algiers, etc. Ils sollicitent le même patronage libéral que celui qu'on a bien voulu leur accorder.
18nov—1m

**FONDS à placer sur BILLETS,**
264, rue BOURBON.
25 nov—6f

**Changement de domicile.**

F. BERNARD, notaire et auctionnaire, informe le public qu'il a transféré son domicile à l'encoignure des rues CARONDELET et CANAL au dessus de la Crescent City Bank, entrée par la rue Carondelet.
2nov—1m

**A. TIGNIERES,**
48........RUE ST-LOUIS........48
A reçu en consignation par les derniers arrivages d'Europe:
120 fusils français, [illegible], pour la Louisiane. 50 d'argent, [illegible] de chasse. [illegible]

Du prix de $6 jusqu'à $200 et tous garantis; avec canons de Bernard, au delà de $45. Il vend aussi des [illegible]

Les amateurs et marchands de la campagne pourront avoir une gamme que personne sur la ville [illegible].

Réparations d'armes faites avec soin, et fourniture de chasse.

Tr aux armes de Précieux. 19nov—3m

*COLLÉGE COMMERCIAL*
DE DOLBEAR.
*Encoignure CAMP & COMMUNE.*
BATISSE STORY.

LES jeunes gens qui désirent avoir des places lucratives doivent se rappeler que les capacités assurent toujours la position. Il y a des agents [illegible].

Le jeune élève lève, les mathématiques, l'écriture, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, etc.
[illegible]

**Coke à bon marché.**
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
10 octobre 1859.

TANT qu'en travaillera à la bâtisse, à la Batture, le prix du Coke sera mis à bas prix à la [illegible].

Il est propre, convient pour les maisons, et vaut mieux que le bois et le charbon pour la cuisine.

A ce prix, le coke est de 25 pour cent meilleur marché que les meilleurs charbons. 1lnov—[illegible] W. G. J. VEDALE, Trésorier

**LISEZ CECI.**

☞ MADAME VIRGINICA, la grande phrénologue somnambule et médium, opère toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. Elle a inventé des remèdes contre les plus grandes maladies qu'il soit possible que les personnes [illegible]. On peut consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, tels que procès, voyages sur terre et sur mer, dettes etc. Son domicile est [illegible] Bon Mme Virginia est à domicile de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Pour les dames, une piastre; pour les messieurs, deux piastres. Elle répondra sans délai aux lettres affranchies qui lui seront adressées et qui renfermeront un timbre pour payer la poste. 6sept—6m

**A louer ou à vendre,**

LA bâtisse en brique, à quatre étages, située à l'encoignure des rues Remparts et Bienville.
S'adresser à FRIEDLANDER & GERSON,
Nnov—1m No 46 rue Carondelet

**Changement de local.**
**A. Sarrazin & Bernad,**

ONT transporté leur magasin à la bâtisse neuve No 48, rue de Chartres, en face de leur ancien local. 19 oct

**Modes Modes Modes**
**Ed. ADLER, importateur,**
83, rue Royale (au premier.)

A reçu par les derniers arrivages du Havre par le navire Roger Stewart, Louisbourg et Cumberland, un grand assortiment de *Fleurs artificielles*, *Chapeaux, Formes de bal*, etc. Rubans, Velours et Garnitures de modes. *Plumes*, etc., des premières maisons de Paris, aux PRIX les plus RÉDUITS. 9oct—3m

*AVIS IMPORTANT*
AUX PLANTEURS SUCRIERS.

LES nouvelles combinaisons que nous avons introduites dans la fabrication des [illegible] nous permettent de fabriquer aujourd'hui le BISULFITE DE CHAUX à beaucoup moins de frais que précédemment, nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients et aux planteurs sucriers en général, que nous vendrons,

A PARTIR DE CE JOUR,
notre BISULFITE DE CHAUX, manufacturé avec de la chaux pure et de l'eau du Mississipi, dégagé de toute substance étrangère, [illegible] au prix de
CINQ PIASTRES LE BARIL,
Franco de drayage,
MARCHAL, MERE & Co.
Office, 33 rue Canal
Nlle-Orléans, 5 novembre 1859. 7 nov—5f

**GLACES, GLACES!!**
**VICTORIN GUETTE**
*41 RUE ROYALE,*

INFORME le public qu'il possède un grand assortiment de glaces françaises 1re qualité et de cadres de tous les genres. Les dames de cette nation, au goût délicat sont entourées avec un soin tout particulier par la grande variété et les articles de fantaisie. Dans cette branche, ses prix ne peuvent être comparés en aucune manière. Les glaces sont préférables aux autres [illegible] pour la [illegible] maison. [illegible]

N. B. Glaces et cadres, sur ordre, de toutes grandeurs, livrées en tous genres. 1nov—2m 27 1/2 pc

500 Fusils. Fusils.
FUSILS garantis, prix réduits de $12 à $20. En magasin et à vendre par
PENDEL & FAUCHEUX,
20 oct—3m No 23, Vieille Levée

**ORPHELINAT CATHOLIQUE**
DE SAINT MARIE POUR LES GARÇONS.

LES DAMES et autres personnes qui s'intéressent à cette institution se proposent de tenir une FOIRE au bénéfice des Orphelins, laquelle sera ouverte le lundi 28 Novembre prochain, à l'Armory Hall.

La bande de Musique Orpheline jouera tous les soirs. 22 nov—1 lin 15 jusq'fév

**A. PERSENS,**
260..........Rue Royale..........260,
Entre St-Philippe et Ursulines.

A l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'il se charge de faire venir aux personnes désireuses de recevoir, directement, chez elles, des pianos à queue (modèle dernier), et en général de tous les genres de musique.

L'avantage qu'il offre à ses clients est incontestable et peut être réalisé par ceux qui en voudront profiter.

Il est incontestable surtout pour les amateurs, qui trouveront ainsi une grande différence dans le prix de revient, que peut leur offrir M. Pé ler.

Il se charge également du déménage et des réparations. 10 nov—1m 3ou

**CHARLES LAMM,**
**MAGASIN DE LINGE FAIT,**
**Pour hommes, jeunes gens et enfants**
Chemises, Casquettes et Lingerie,
RUE POYDRAS No 187 VIEUX—180, NOUVEAU.

CET établissement possède toujours en vente un assortiment de linge fait, comprenant toutes les dernières nouvelles d'habillements, tels que paletots, habits, redingotes, pantalons, gilets etc., le tout fait dans le dernier goût et confectionné dans ces propres ateliers à la Nouvelle-Orléans.

M. C. Lamm croit pouvoir donner au public l'assurance que chacun peut trouver dans ses magasins le plus variété de la ville. Ses mobiliers sont sur place, il se trouve toujours à même de combler les vides du commande de toute jour à son goût et peut dans tous les cas satisfaire immédiatement les habits qui se commandent pour toujours en chargé de l'acheteur.
22 oct—1m

**GRAND DEBALLAGE!!**

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de MARCHANDISES DE MAISON, qu'ils vendront à des prix excessivement réduits. La plupart de ces articles ayant été achetés aux encans de New York, bien au dessous de leur valeur, ils peuvent défier toute concurrence.

Les Dames de la ville trouveront à leur magasin de l'encoignure Hôpital et Condé le PLUS BEAU CHOIX DE NOUVEAUTÉS qui leur ait jamais été offert.

Nous citerons seulement
DES ROBES GRENADINE DOUBLE JUPES à $4 00.
DU BAREGE ANGLAIS grenadine à 10 cents la yarde.
BAREGE de de double largeur, à 25 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

Les habitants trouveront également à la *MAISON ROUGE No 1*, Outre un très beau choix de Nouveautés, un grand assortiment de marchandises pour habitation, qui leur seront vendus aux PRIX de fabrique
BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes, ET encoignure Hôpital et Condé.
[illegible] 1re p

**Hotel du Nord**
*Front Levée, encoignure Bienville, tenu par*
*N. GEORGES.*

N. GEORGES, connu à la Nouvelle Orléans depuis un grand nombre d'années, plus de 20 ans, a l'honneur de prévenir particulièrement messieurs les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il ouvrira le premier novembre prochain l'Hôtel du Nord, situé Front Levée, encoignure Bienville, à côté de l'ancien Hôtel du Nord. Il espère mériter la confiance qu'il a toujours obtenue [illegible] Les chambres sont vastes, bien aérées, et meublées à neuf [illegible] pour la facilité des familles [illegible].

Les personnes qui ont connu Mme Georges à l'Hôtel Conti [illegible] confortable, tranquillité et régularité.

La localité est des plus avantageuses, faisant face à la Levée où les bateaux à vapeur de Mobile et de la Louisiane [illegible].

Des meilleures voitures sont à leur disposition.

On prend des pensionnaires. Table d'hôte excellente. 23 oct—1m

**JOHN PETIT,**
**Au Vieux Rennais.**

A l'honneur d'informer le public qu'il a fait des arrangements qui le permettent d'avoir constamment au Vieux Rennais, un grand stock de bon combustible et des aliments supérieurs de la meilleure qualité.

Ardoises — Ardoises — Ardoises.

200 tonneaux ardoises anglaises bleues pour 14 et 8 sur 14, de la meilleure qualité, attendues par le navire Portland qui est en voyage; à vendre, en lots au gré des acheteurs, par JOHN PETIT,
Nov—1m 1re p au Vieux Rennais

**MARCHANDISES SÈCHES**
F. A. RASCH,
Successeur de D. W. Hébard,
Encoignure Canal et Marais.

ANNONCE respectueusement à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison qu'il offrira aux plus bas prix possibles. Les acheteurs sont invités à venir examiner son stock avant de faire leurs achats ailleurs. 16 nov.

**ERNEST TURPIN,**
CONFISEUR EN GROS,
46.........Rue Vieille-Levée.........46
Nouvelle-Orléans.

FABRIQUE à la vapeur. Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, praliné et tous les articles de confiserie, sirops et bonbons.

**BARGAINS BARGAINS!**

L'ATTENTION des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur les marchandises du Magasin du No 31 RUE DE CHARTRES à prix réduits pour les marchandises d'ENCAN.
7lnov—1m

**Boulangerie Mechanical Star,**
RUE THALIE.
No 3, rue Tchoupitoulas.
*N. F. RICE, propriétaire.*

CONSTAMMENT en magasin, du pain de toute espèce.

Farine de maïs fraîche, Pain de navires
Biscuits pour vin, Pain français
de Crackers, Biscuits d'eau
de Beurre, [illegible]
de Sucre, [illegible]
[illegible] de Boston.

☞ Également, des fours Eagle et Dryades, [illegible] et Magazine. H. RODRIGUEZ, solliciteur.

**AVIS.**

J. BOUSSET, ayant acheté l'établissement de M. Ant. Dubos, qu'il a conduit depuis 15 ans, a l'honneur d'informer le public en général que, ayant fait une réparation générale à son matériel, il continuera, comme par le passé, à s'occuper de toutes les réparations et tout ce qu'il aura pour l'usage des entrepreneurs aux prix les plus modérés.

Il se transporte, sur ordre, au domicile des personnes qui ne pourront pas se déranger, et prendra charge de tous les travaux concernant les établissements, telles que:

Conduites métalliques en gazon en plomb, en étain, en cuivre, et en fer, voitures, coffres, tables de services, objets d'ornements, fiscales, billes, [illegible], tonneaux, [illegible] etc., et faire ouvrir et fermer les Cours de [illegible].

Ayant un tarif des différents devoirs d'entrepreneurs pour toutes les ligues de la ville, il se charge de la commande de chaque [illegible], dans n'importe quelle partie de la ville, à la convenance des personnes.

On le trouvera, jour et nuit, à son établissement, rue Ste-Anne, No 60, entre Royale et Condé.
9 nov—1m

**MARIA & BREVILLE,**
36.........RUE DE CHARTRES.........36

NOUS avons l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne que nous venons de recevoir par les derniers arrivages de Paris et Hambourg, du Havre.

**BONNET ASSORTIMENT DE MODES**
et nouveautés de saison

Comprenant principalement en:
CHAPEAUX, PELISSES, Haute nouveauté,
COIFFURES, COIFFES de Bal,
LINGERIE, DENTELLES Valenciennes,
CONFECTIONS, APPLICATIONS, Guipures, etc.
MANTEAUX.

Mme Breville ayant amené avec elle une première demoiselle d'une des maisons les plus en vogue à Paris, les Dames peuvent être assurées que toutes les confections de notre maison auront le cachet de la dernière élégance. MARIA & BREVILLE,
4 nov—1m 36, rue de Chartres.

L. G. ARMANT,
Avocat,
No 16, PASSAGE DE LA BOURSE
Nouvelle-Orléans.

N. B. Il donne sa profession dans les paroisses St Charles, Jefferson et la Nouvelle-Orléans.
Nnov—1m

**VINS FINS DE CHAMPAGNE.**
HEIDSIECK MONOPOLE & Co.,
à Mareuil sur-Ay.
[illegible] NUMA LACOSTE & Co.,
23 nov Agents pour la Nouvelle-Orléans

Changement de domicile.

NUMA LACOSTE & Co ont transporté leur magasin au No 141, rue Royale, entre Bienville et St Pierre. 7 nov

LES consignées, agents pour la Nouvelle-Orléans du champagne de la maison Ernest Irroy & Co de Mareuil sur Ay, viennent de recevoir et mettent en vente en magasin une forte quantité de ce vin si estimé en [illegible].
15 nov NUMA LACOSTE & Co
141, rue Royale

EN débarquement du navire Wurtemberg de Havre:
[illegible] paniers champagne Ernest Irroy & Co., grand [illegible]
75 de do do 1/2 Blle.
250 do do do qualité extra.
30 do do do 1/2 Blle
A vendre par NUMA LACOSTE
14 nov 141 rue Royale.

J. GASSENDER, F. G. QUESSE, L. C. GASSENDER
30..........Condé..........30
**Fonderie Cosmopolite & Co.,**
Successeurs de E. Mautré & Co.

MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, en cuivre, en tôle, et plomb et en zinc. Entrepreneurs de toute espèce de travaux pour les dehors, toits, [illegible], gouttières et [illegible]. Le tout aux prix les plus bas.

**A vendre ou à louer**

Une excellente résidence de famille, sur le Chemin du Bayou, près la rue Claiborne. Il y a [illegible] S'adresser sur les lieux à W. F. CHAPMAN.
10 nov—1m

**GRANDE RÉDUCTION.**
**Kérosène. Kérosène.**

A PARTIR d'aujourd'hui, nous vendrons cette huile à raison de $1 25 au lieu de $1 50 le gal.

En outre —Un assortiment complet de lampes à kérosène à prix réduits.
JOSEPH GARNEBOUX & Co
Successeurs de E. Mautré & Co.
Agents de la compagnie de kérosène de N. Y.
24 oct 30, rue Condé

**Pharmacie à vendre.**

UNE petite pharmacie, bien située se vend à prix avantageux, le propriétaire étant sur le départ du pays.
S'adresser à ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
56, rue de Douane, entre Chartres et Vieille-Levée